

# FO

# BULLETIN D'ADHESION OU RENOUVELLEMENT

# 2018

SYNDICAT GENERAL DES JOURNALISTES  
F O R C E O U V R I E R E

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : le / /19 à .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : |\_|\_|\_|\_| Ville : .....

Tél. : ..... Email : .....

Titre et adresse du média : .....

Type de média : presse écrite  / radio  / TV  / autres

Parution : quotidien  hebdo  mensuel

Fonction : ..... N° de carte de presse : .....

### **Vous pouvez régler votre adhésion de deux façons**

Par chèque, à l'ordre du SGJ-FO, d'un montant égal à votre cotisation annuelle.

en 1 fois  en 2 fois  en 3 fois

Par prélèvement automatique mensuel.

*Depuis février 2014, ce prélèvement s'effectue par mandat nommé SEPA. Il repose sur une autorisation donnée au créancier (le SGJ-FO) de prélever une somme déterminée sur votre compte. Bien entendu, vous convenez de cette somme avec le syndicat, selon le barème du tableau présenté ci-dessous.*

*Si vous optez pour le prélèvement automatique, il vous faut envoyer votre RIB au trésorier du SGJ-FO qui générera un mandat nominatif SEPA.*

*Ce mandat individuel et nominatif vous sera adressé et vous le retournerez signé.*

**Si vous optez pour le prélèvement automatique, merci de préciser, selon le barème ci-dessous, la retenue mensuelle :** .....

### **Barème des cotisations annuelles**

Salaire mensuel	Cotis. annu.	Prélèv. mens.	Salaire mensuel	Cotis. annu.	Prélèv. mens.
Inf. à 1000	70 €	6,00 €	2400 à 2600	210 €	17,50 €
1000 à 1100	90 €	7,50 €	2600 à 2800	230 €	19,50 €
1100 à 1250	100 €	8,50 €	2800 à 3000	250 €	21,00 €
1250 à 1400	110 €	9,50 €	3000 à 3250	280 €	23,50 €
1400 à 1550	120 €	10,00 €	3250 à 3500	310 €	26,00 €
1550 à 1700	130 €	11,00 €	3500 à 3800	340 €	28,50 €
1700 à 1850	140 €	12,00 €	3800 à 4100	370 €	31,00 €
1850 à 2000	150 €	12,50 €	4100 à 4500	410 €	34,50 €
2000 à 2200	170 €	14,50 €	4500 à 4900	450 €	37,50 €
2200 à 2400	190 €	16,00 €	4900 à 5300	490 €	41,00 €

**Retraités : minimum 75 € / Chômeurs : minimum 30 €**